## Fiche tutoriel - Site Cap École inclusive

## Qu'est-ce que Cap Ecole Inclusive?

Une plateforme d'accompagnement et de ressources pédagogiques très concrètes, qui privilégie une entrée par les besoins des élèves et non pas par les troubles.

Pour qui et pour quoi faire ? pour aider les enseignants du 1<sup>er</sup> du 2<sup>nd</sup> degrés mais aussi les AESH à :

- 1) Identifier les besoins des élèves en fonction de leurs observations
- 2) Adapter l'enseignement grâce à des pistes et des ressources pédagogiques
- 3) Mieux comprendre les troubles des élèves pour mieux les accompagner

#### Comment?

### 1. Se connecter au site :

Soit : écrire **Cap Ecole Inclusive** dans le moteur de recherche et sélectionner le résultat avec Cap Ecole Inclusive Réseau Canopé.

Soit cliquer sur le lien suivant (Ctrl + clic):

https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive

## 2. Créer son compte :

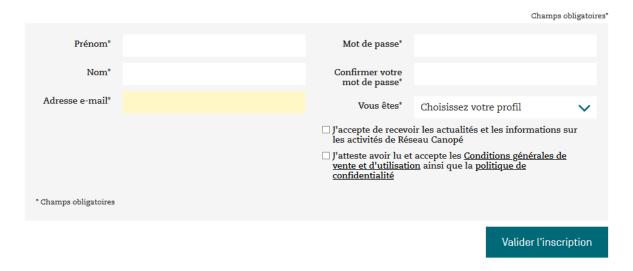




Répondre éventuellement oui à la fenêtre qui s'ouvre pour demander l'accès à la localisation.

Cliquer sur « **Créer mon compte** » et remplir les différents champs.

Pour l'adresse e-mail, mettre **l'adresse académique (qui se termine par ac-nantes)**, et dans « choisissez votre profil », sélectionner « **équipe pédagogique** ». Cocher pour accepter les conditions générales et valider l'inscription.



Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour préciser à nouveau votre adresse académique et votre fonction (Assistant Vie Scolaire).

Passer à l'étape suivante.

Le code UAI de votre établissement est le code RNE de l'école ou établissement où vous êtes rattaché. Vous pouvez le trouver sur votre bulletin de salaire, ou bien dans l'adresse mail de votre école, après le ce. Il commence par 072....

# CRÉER MON COMPTE SÉLECTIONNER MON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ① La sélection de votre établissement est obligatoire pour pouvoir activer votre compte: • Recherchez votre établissement grâce aux formulaires ci-après • Sélectionnez votre établissement scolaire et validez la création de votre compte Vous connaissez le code UAI de votre établissement Rechercher → Je ne connais pas l'UAI de mon établissement →

# CRÉER MON COMPTE

#### CONFIRMATION

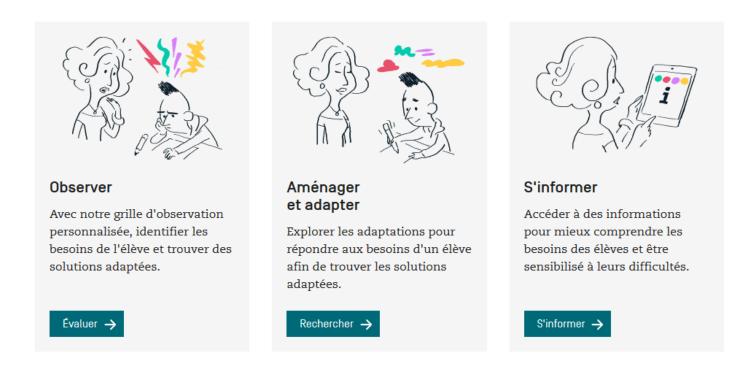
Votre compte Canopé a bien été créé!

Un e-mail de confirmation vous a été envoyé.

Cliquer sur " Poursuivre ma visite " pour vous connecter et poursuivre votre parcours

Poursuivre ma visite

## 1. Poursuivre sa visite



Vous pouvez choisir par quelle entrée vous voulez utiliser cette plate-forme.

- Soit en commençant par identifier les besoins des élèves : Observer / Évaluer



Bien cibler les axes d'observations au début (entre 5 et 8) pour composer la grille d'observation.

Soit en recherchant directement des adaptations par rapport aux besoins de l'élève si vous les avez déjà identifiés : <u>Aménager et adapter / Rechercher</u>

Après avoir coché si l'élève est au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré, vous cochez le type d'adaptations que vous recherchez.

#### TYPE D'ADAPTATION

☐ Structuration de la tâche
Structuration du temps
☐ Structuration de l'espace
☐ Structuration pédagogique
Apaisement sensoriel
☐ Interface visuelle
☐ Adaptation du langage écrit et oral
☐ Mise à disposition d'outils mathématiques
☐ Repenser la communication avec l'élève
☐ Aide à l'organisation et au repérage
Structuration de la relation sociale
Compensation avec du matériel

# Exemples d'adaptations proposées :



- Soit en vous informant sur des troubles bien spécifiques (s'informer), afin de mieux comprendre, grâce aux experts et aux travaux issus de la recherche, les raisons de ces adaptations relatives aux besoins des élèves.

## S'informer

Quand les difficultés de votre élève ont été clairement identifiées, il vous est possible de vous renseigner directement sur un trouble. Cela vous permet d'être sensibilisé à la situation de l'élève et de recueillir des informations d'experts pédagogiques et médicaux.

Les troubles du spectre de l'autisme	
Les troubles psychiques	
Les difficultés à expression comportementale	
Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages	
Les troubles des fonctions cognitives	
Les troubles des fonctions auditives	
Les troubles des fonctions visuelles	
Les troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes	